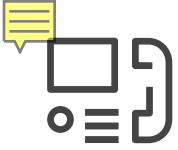


« Contrôle d'accès de son immeuble:
Quel est le dispositif le plus efficace ? »

ARC – 18/10/2018

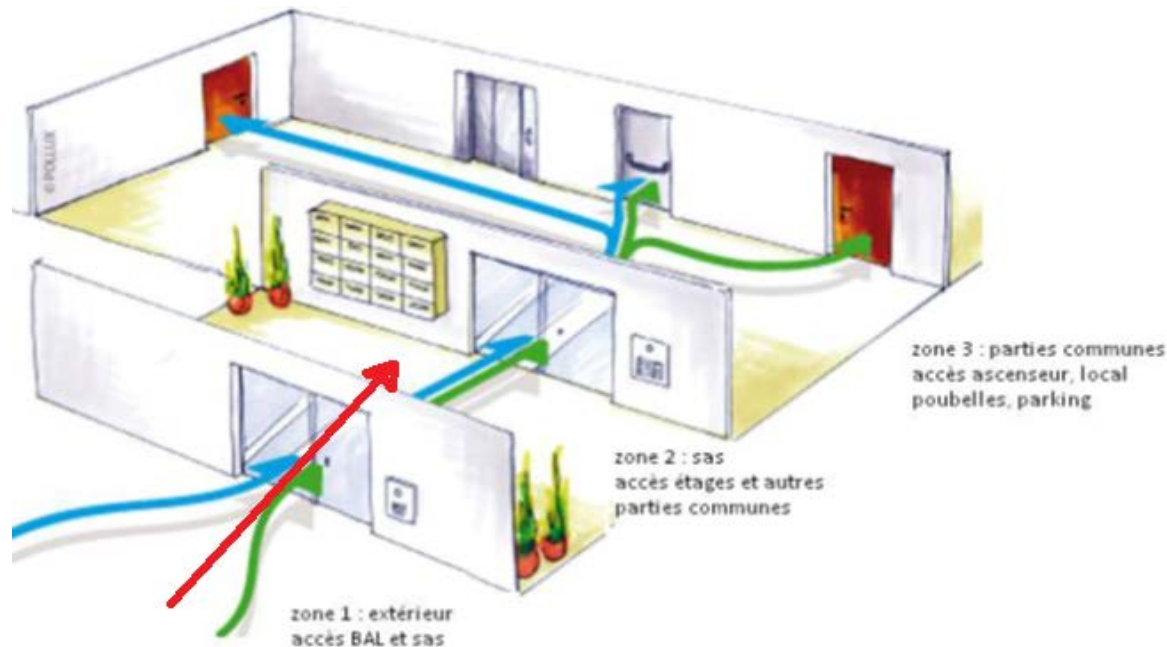


Rôle d'un contrôle d'accès

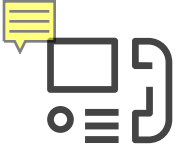
Introduction

Le contrôle d'accès doit pouvoir, à la fois, sécuriser l'accès à l'immeuble et aux parties communes pour interdire les intrus.

Mais aussi permettre aux, résidents, visiteurs et prestataires/opérateurs autorisés, d'entrer dans l'immeuble. Il doit également satisfaire à l'exercice de professions libérales autorisées par la copropriété.



URMET IS IN YOUR LIFE



Une réflexion s'impose

Avant tout choix ou remplacement d'un système de contrôle d'accès, il est nécessaire de répondre à plusieurs questions..

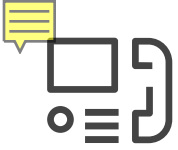
Quelles sont les différentes populations qui seront amenées à pénétrer dans votre résidence ?

- Résidents
- Visiteurs
- Clients (si professions libérales)
- Non résidents qui louent une place de parking
- Prestataires de maintenance et d'entretien
- Porteurs de badge
-



Ce recensement est important car il permettra de réfléchir sur les systèmes à utiliser et sur leurs emplacements.

URMET IS IN YOUR LIFE



Une réflexion s'impose

Avant tout choix ou remplacement d'un système de contrôle d'accès, il est nécessaire de répondre à plusieurs questions..

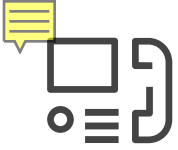
Quels sont les accès à contrôler ?

- Porte sur rue
- Porte dans sas BAL
- Parking
- Ascenseur
- Cage d'escaliers
- Locaux communs (vélos, poubelles)
- Locaux techniques
- **Attention aux issues de secours !**



Ce nouveau recensement est essentiel, car il va se combiner avec les populations autorisées et va être la base de votre cahier des charges.

URMET IS IN YOUR LIFE



Une réflexion s'impose

Exemples :

- **Personnes non résidentes qui louent un parking souterrain.**

- Elles devront pouvoir accéder au parking, mais ne pas pénétrer à l'intérieur de l'immeuble !

Solution :

- contrôle d'accès du parking par télécommande pour l'ensemble des personnes qui disposent d'une place ou box.
- Contrôle d'accès aux étages (ascenseur et cage d'escaliers) seulement utilisables par les résidents

Toujours veiller aux issues de secours

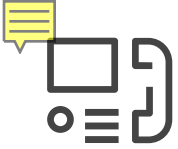
- **Distribution du courrier adressé (La Poste)**

- Le facteur doit pouvoir accéder aux BAL, mais n'a pas besoin d'accéder aux autres espaces de la résidences.

Solution

- La porte sur rue sera équipé d'un lecteur VIGIK où le facteur est autorisé
- Le sas sera équipé d'un lecteur VIGIK où le facteur ne sera pas autorisé

URMET IS IN YOUR LIFE



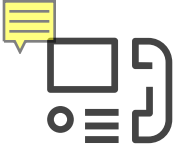
L'accès à la résidence par les porteurs de badge

Le système VIGIK® régit uniquement l'accès des professionnels (prestataires de services et opérateurs comme La Poste, Enedis, GRDF, la presse ...) aux parties communes des immeubles suivant un standard qui s'applique à tous les produits référencés VIGIK®.

L'accès des résidents, lui, est contrôlé par des systèmes spécifiques à chaque fabricant. Ces deux systèmes cohabitent au sein d'un même système de contrôle d'accès « global » mais les badges des résidents et des professionnels ont des caractéristiques différentes.

Notamment : en cas de perte ou de vol le badge résident doit être désactivé du contrôle d'accès (car il reste valide et utilisable) ; alors que le badge VIGIK®, avec sa durée de validité limitée n'est rapidement plus utilisable.





Qui sont les opérateurs autorisés ?

- La Poste, les opérateurs de courriers titulaires d'une autorisation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) et les membres de l'Association des distributeurs en boîtes aux lettres (Adbal) ;
- Enedis et GRDF
- Orange (anciennement France Télécom) ;
- Les distributeurs de presse ;
- Certains services de sécurité (services de police) et d'urgence (pompier) pour les contrôles d'accès installés après 2010.

La présence d'un code service dans les centrales n'implique pas qu'il soit utilisé. Les opérateurs doivent s'équiper. Ainsi, les codes réservés pour les services d'urgence et de sécurité ne sont actuellement que très peu utilisés.

Chacun bénéficie d'un accès sur une ou plusieurs plages horaires définies et inscrites sur les badges, et ne pouvant pas excéder 84 heures. Passé ce délai, le badge doit obligatoirement être réactivé.

En tout état de cause, c'est le gestionnaire d'immeuble qui peut gérer les accès via la centrale du contrôle d'accès VIGIK®. Il a donc tout pouvoir de modifier les fenêtres horaires d'un service VIGIK® sur son contrôle d'accès et les jours autorisés, refuser un accès ou en accorder un **dans le respect des obligations légales d'accès.**



Le cahier des charges

Maintenant que vous avez défini le QUI et le OÙ.

Il ne vous reste plus qu'à définir le QUOI et le
COMMENT.

La question du prix ne devant intervenir qu'à la fin



QUOI : Les solutions techniques

Les systèmes les plus répandus pour contrôler les accès :

- Clavier codé
- Centrale de contrôle d'accès VIGIK et résident
- Récepteur radio parking





QUOI : Les solutions techniques

Voici les systèmes les plus répandus pour contrôler les accès :

- Interphones audio et vidéo
- Platines d'appel à boutons ou à défilement des noms



INOX POU
Sérhoi steel/inox



INOX PVD
Sérhoi steel/lakta



INOX PVD
Sérhoi steel antracite



URMET IS IN YOUR LIFE



QUOI : Les solutions techniques

Nouveauté 2018 : le portier hybride

Permet d'utiliser sur une même installation des postes d'appartement audio, audio-vidéo et/ou téléphoniques.

- Forfaits mensuels
- Forfaits prépayés

LE SMARTPHONE



2voice

LE CHOIX ET LA LIBERTÉ
AVEC OU SANS FIL

TEL 2 voice

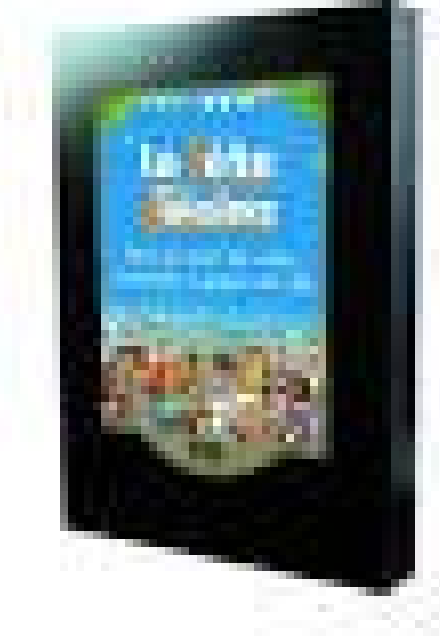


URMET IS IN YOUR LIFE



QUOI : Les solutions techniques

- Compléments d'installation
 - Écran de communication pour les parties communes
 - Vidéosurveillance





COMMENT : Les solutions techniques

Vous commencez à avoir une idée plus précise de ce que vous allez choisir, mais malheureusement, l'exercice n'est pas encore terminé !

Les solutions techniques présentées, se déclinent dans différentes versions.



COMMENT : Les solutions techniques

Les solutions techniques présentées sont disponibles avec plusieurs mode de gestion

- Autonome avec gestion locale
 - Adaptées pour les petites copropriétés
 - **Les plus économiques à l'achat, mais nécessitent un déplacement pour chaque modification**
- Centralisée avec gestion distante partielle en temps différé
 - Adaptées pour les moyennes et grandes copropriétés
 - Limite les déplacements pour les mises à jours
 - Peuvent évoluer vers du temps réel
- Centralisée avec gestion distante en temps réel
 - Adaptées pour les moyennes et grandes copropriétés exigeantes.
 - Permet d'agir immédiatement en cas d'urgence et d'effectuer les opérations de gestion courantes sans déplacement.
 - **Matériel un peu plus cher, mais rentabilité à court terme**



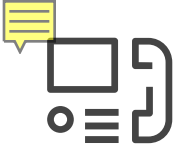
COMMENT : Les solutions techniques

- Autonome avec gestion locale
 - Adaptés pour les petites copropriétés
 - **Les plus économiques à l'achat, mais nécessitent un déplacement pour chaque modification**
- Centralisée avec gestion distante en temps réel
 - Adaptés pour les moyennes et grandes copropriétés exigeantes.
 - Permet d'agir immédiatement en cas d'urgence et d'effectuer les opérations de gestion courantes sans déplacement.
 - **Matériel un peu plus cher, mais rentabilité à court terme**

La plupart des centrales de contrôle d'accès disposent d'une fonction de mémorisation des accès.

- **Utile en cas de dégradation ou vol**
- **L'activation de cette fonction doit être demandée à votre installateur**

Attention les équipements de base ne possèdent pas cette fonctionnalité



Gestion et maintenance

Pour être efficace, et garantir la sécurité de tous, un contrôle d'accès doit être régulièrement mis à jour.

- Changement des codes d'accès et noms dans les interphones (départ/arrivée de nouveaux résidents)
- Programmation des badges ou télécommandes parking (pertes, demandes de badges supplémentaires)

Qui aura la charge de cette gestion ?

- Le syndic
- Le conseil syndical
- Un prestataire (souvent l'installateur qui a posé le matériel)
- Le système mis en place permet-il une gestion distante ?
- S'il est géré par un prestataire, quels sont ses tarifs pour chaque intervention ?
- En cas de panne du système, un contrat de maintenance a-t-il été souscrit ?
- En l'absence d'un contrat, une entreprise compétente est-elle référencée pour intervenir ?

URMET IS IN YOUR LIFE



Conclusion

Tout contrôle d'accès ne pourra être efficace, que s'il répond aux attentes de votre copropriété, non seulement à l'installation, mais aussi dans la durée.

Avant toute décision, il est donc indispensable de faire son cahier des charges, puis de demander aux entreprises des devis qui en tiennent compte.

Par exemple :

- **Devis contrôle d'accès connecté avec gestion temps réel à distance**
 - Interphonie hybride
 - Centrale avec mémorisation des accès
 - Clavier codé gérable à distance
 - Écran de hall
- Devis contrôle d'accès non connecté mais gérable « partiellement » à distance
- Devis contrôle d'accès avec gestion locale

URMET IS IN YOUR LIFE



« Contrôle d'accès de son immeuble: Quel est le dispositif le plus efficace ? »

Merci de votre attention

ARC – 18/10/2018

Laurent Didier
Directeur des Projets Stratégiques et Prospectifs